



## **GrandAngoulême lance son nouvel Appel à projets Innovation et Entrepreneuriat**

jeudi 5 juillet 2018, par [lpe](#)

Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche du GrandAngoulême qui vise à détecter et soutenir des projets d'innovation sous toutes ses formes : produit, services, marketing, procédé, organisationnelle, sociale, environnementale...

Les projets soumis devront s'inscrire dans les filières et domaines d'expertises prioritaires définis par la collectivité à savoir :

- Image et Industries Culturelles et Créatives
- Industrie mécatronique
- Packaging et Luxe
- Process industriel 4.0
- Economie Sociale et Solidaire / Economie Circulaire
- Agriculture
- Transition énergétique

Le planning :

- 15 juin 2018 : lancement de l'appel à projets
- 28 septembre 2018 : date limite de réception du dossier
- Début octobre : sélection des candidatures par le jury (analyse de l'éligibilité)
- Mi-octobre 2018 : Audition par le jury des projets retenus et sélection des lauréats :
- Remise des prix : novembre 2018

### **Nouveauté 2018 ! 3 catégories sont proposées :**

- Ante-crétion / Incubation à destination de personnes physiques (étudiant, salarié, demande d'emploi...) et associations qui ont une idée mais qui n'ont pas encore créé leur activité ;
- Création : s'adresse aux TPE, PME, ETI et associations à vocation économique de moins de 24 mois ;
- Coopérer pour se développer : pour les projets collaboratifs associant à minima une autre entreprise, ou centre d'expertise, de la région Nouvelle-Aquitaine.

La dotation globale est de 135 000€ : les lauréats obtiendront une dotation d'un montant de 2 000€ à 25 000€ selon la catégorie.

**BONUS !** Une bonification de 5 000€ pourra être attribuée aux projets relevant de l'économie circulaire ou de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Toutes les informations nécessaires (dont règlement et dossiers de candidature) :

[www.angouleme-developpement.com/projets](http://www.angouleme-developpement.com/projets)

Impulsé par GrandAngoulême, Propulsé par EurekaTech !